

Exploitant(e) de manège

RÉF | 4351

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Prodiguer des soins aux chevaux : caractériser le cheval, entretenir le pied du cheval, assurer les soins quotidiens du cheval, appliquer les soins préventifs et curatifs, seller et panser le cheval, entretenir le cheval et son environnement;
- Pratiquer l'équitation : monter et entraîner les chevaux;
- Participer à l'enseignement de l'équitation : préparer et donner des cours d'équitation;
- Gérer et animer un groupe de cavaliers ou un évènement : accueillir les cavaliers, organiser et conduire des promenades, accompagner et encadrer des cavaliers en compétition.

Programme

- **Cours Professionnels :**

Année préparatoire:

Soigner le cheval : vétérinaire; Soigner le cheval : Maréchalerie; Soigner le cheval : Hippologie; Pratiquer l'équitation; Gérer et animer un groupe de cavaliers ou un évènement : Animation; Gérer et animer un groupe de cavaliers ou un évènement : Secourisme.

1ère et 2ème année :

Vétérinaire; Hippologie; Maréchalerie; Sciences équestres; Organisation professionnelle.

- **Cours de Gestion :**

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une **convention de stage** passée entre le candidat

et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;

- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, **[consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)**

• **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un [Centre IFAPME](#).

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

2 ans + 1 année préparatoire éventuelle.

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 euros

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes dans la profession **OU** être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français) **ET** apporter la preuve d'un niveau équestre via le brevet du 2e degré ADEPS/LEWB. Le candidat en possession d'un brevet équestre du 1er degré ADEPS/LEWB sera inscrit en année préparatoire, pour autant que conjointement, il réponde aux conditions générales d'admission à la formation de Chef d'entreprise. Les autres candidats devront passer par la formation en apprentissage.

Toute situation particulière doit être soumise à l'approbation du Conseiller pédagogique de l'Institut.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Organisme

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>